Bibliogaphie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **49 (1920)**

Heft 13

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

D'une seconde observation des exemples précités l'enfant est encore amené à formuler les deux remarques suivantes : 1° L'adjectif qualificatif est relié au nom à l'aide du verbe être ; 2° L'adjectif qualificatif se place aussi simplement à côté du nom, avant ou après.

4° Application : *a)* Application orale. — Désigner dans des propositions exprimées par le maître, le mot qui est un adjectif qualificatif.

b) Application écrite : — 1° Souligner les adjectifs qualificatifs du chapitre 3, page 159 ; 2° Construire des propositions renfermant un adjectif qualificatif joint au nom à l'aide du verbe être ; 3° Construire des propositions renfermant un adjectif qualificatif accompagnant un nom sans l'aide de l'auxiliaire.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Vers l'avenir. — Si l'instituteur veut user de l'influence légitime que lui assurent son savoir et les services qu'il rend, il peut contribuer, dans une large mesure, à étendre les bienfaits de l'instruction en engageant les jeunes gens les mieux doués à entrer soit à l'école normale, soit dans les diverses écoles secondaires qui s'ouvrent devant eux.

Personne mieux que l'instituteur ne connaît les aptitudes des enfants. S'il est vraiment zélé, s'il est jaloux de travailler au bien du pays, il aura soin de pousser les jeunes gens, au sortir de l'école, vers la carrière qui leur convient. Qu'il n'oublie pas l'école normale, afin que le corps enseignant ne se recrute point au hasard, au gré des caprices et des calculs intéressés des parents. Il faut que le choix des futurs instituteurs soit dicté par une vocation sérieuse et par des aptitudes spéciales. De plus, le pays a besoin de fonctionnaires capables, d'agriculteurs initiés aux nouvelles méthodes et aux progrès réalisés dans ce siècle. Il nous faut, en outre, des artisans qui aient fait un sérieux apprentissage. Ainsi, quels services ne rendrait-on pas à nos campagnes en dotant peu à peu chaque commune de quelques agriculteurs qui soient au courant des perfectionnements que les sciences ont apportés à l'industrie laitière et à la culture du sol !

C'est le seul moyen de triompher de la concurrence, de bannir la routine et les préjugés et d'assurer la richesse du pays.

Certes, personne n'est mieux qualifié que l'instituteur pour provoquer de fécondes initiatives, en vue d'élever toujours le niveau moral et matériel de notre cher canton. Il suffira souvent d'un encouragement, d'un conseil, d'une indication pour susciter toute une existence de dévouement et de bienfaits dans une carrière plus élevée, plus importante et plus féconde. *L'Ecole du Valais.*

BIBLIOGRAPHIE

Pour piqueter et déchiqueter à l'école maternelle et dans la famille, par Mlle T. Vincent. Un beau volume in-4. Prix actuel : 5 fr. 60. Fernand Nathan, éditeur, 16, rue des Fossés Saint-Jacques, Paris.

La brochure de Mlle Vincent, qui s'intitule : *Pour piqueter et déchiqueter à l'école maternelle et dans la famille,* préconise le piquetage-déchiquetage comme présentant une haute valeur pédagogique en même temps que beaucoup de charme. L'enfant obtient en peu de temps une forme vivante qui donne plus d'intérêt à son

travail, puisque, grâce aux outils qu'il possède, il peut très vivement piqueter les contours de son dessin et en détacher la forme obtenue qu'il collera ensuite sur son cahier ou sur la frise faite par le travail collectif de toute la classe. Des modèles d'une grande simplicité, des illustrations en couleurs, particulièrement réussies, donnent à cette brochure un attrait de premier ordre. Nous ne doutons pas du succès de ce recueil, et nous souhaitons le voir entre les mains de toutes les institutrices, et surtout des mères qui veulent se ménager quelques instants de repos en attirant l'attention de leurs petits turbulents sur une nouvelle occupation.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Université.* — L'Université compte, pour le semestre d'été, 553 étudiants immatriculés, dont 39 dames. En comparaison avec le semestre d'hiver passé, il y a une augmentation de 17 élèves. Nous donnons ci-après les effectifs par Faculté et par nationalité, en ajoutant, entre parenthèses, les chiffres correspondants du semestre précédent. La Faculté de théologie compte 191 (188) étudiants immatriculés ; la Faculté de droit, 145 (136) ; la Faculté des lettres, 115 (109), et la Faculté des sciences, 102 (103). Au point de vue de la nationalité, on compte 312 (296) Suisses et 241 (240) étrangers. Les différents cantons suisses sont représentés de la manière suivante : Fribourg, 58 ; Saint-Gall, 56 ; Lucerne, 31 ; Grisons, 24 ; Tessin, 21 ; Argovie, 20 ; Valais, 19 ; Schwyz, 12 ; Berne, 11 ; Soleure, 10 ; Bâle et Thurgovie, chacun 8 ; Appenzell et Nidwald, chacun 7 ; Zoug et Zurich, chacun 5 ; Uri, 4 ; Vaud, 3 ; Genève, Glaris et Obwald, chacun 1. Seuls les cantons de Neuchâtel et de Schaffhouse ne sont pas représentés. Le nombre des étudiants suisses est le plus élevé qui ait jamais été atteint. Les pays étrangers sont représentés comme suit : France, 50 ; Etats-Unis, 31 ; Hollande, 29 ; Allemagne, 21 ; Yougoslavie, 19 ; Lituanie, 14 ; Pologne, 13 ; Grèce, 12 ; Grande-Bretagne et Irlande, 11 ; Autriche, 8 ; Luxembourg, 7 ; Italie, 6 ; Belgique, Brésil et Espagne, chacun 3 ; Tchécoslovaquie et Colombie, chacun 2 ; Roumanie, Russie, Portugal, Norvège, Suède, Pérou et Hongrie, chacun 1.

Bâle. — Le Grand Conseil de Bâle a voté à l'appel nominal, par 98 voix contre 24, les articles de la nouvelle loi scolaire qui modifient l'organisation de l'enseignement religieux. L'instruction religieuse interconfessionnelle est abolie. L'enseignement de la religion sera organisé par les autorités ecclésiastiques de chaque confession ; l'autorité civile mettra à leur disposition les locaux nécessaires.

Un catholique entrera au conseil d'éducation.

Suisse romande. — Le XXme congrès scolaire romand aura lieu à Neuchâtel, les 15, 16 et 17 juillet prochain, sous la présidence de M. Fritz Hoffmann, instituteur, président de la Société pédagogique